

Dans quelle mesure le chômage est-il source d'exclusion sociale ?

Document 1

La transformation des formes de gestion de la main-d'œuvre par les entreprises (utilisation plus importante des contrats à durée déterminée et de l'intérim) a conduit à des passages plus fréquents entre l'emploi et le chômage, et donc à l'un accroissement de la récurrence du chômage, notamment chez les jeunes.

L'ancienneté moyenne de chômage est actuellement proche de 16 mois (14 mois en 1990); plus de quatre chômeurs sur dix sont considérés comme des chômeurs de longue durée (ancienneté supérieure à 12 mois) contre 35 % en 1990. Malgré les programmes successifs en leur faveur, le « noyau dur » du chômage de longue durée apparaît extrêmement difficile à entamer, même en cas de reprise de la croissance.

INSEE, *Données sociales*, 1999.

Document 2 - Inscrits à l'ANPE depuis un an en décembre 1997¹

Caractéristiques des inscrits	Chômeurs longue durée	Part du total des chômeurs (en %)
Âge		
Moins de 25 ans	151 170	19,4
25-49 ans	983 516	40,8
50 ans et plus	231 931	55,5
Sexe		
Hommes	668 121	36,9
Femmes	698 496	38,9
Motif d'inscription		
Licenciement économique	226 323	48,7
Autre licenciement	149 681	40,9
Fin de contrat	434 101	36,9
Fin de mission d'intérim	59 414	37,0
Premières entrées	108 006	28,6
Reprises d'activité	78 151	52,3
Niveau de formation		
Baccalauréat ou supérieur	329 884	30,3
CAP, BEP, BEPC	525 189	36,9
Inférieur au CAP, BEP, BEPC	510 834	47,5
Qualification		
Maneuvres, ouvriers spécialisés	202 511	42,8
Ouvriers qualifiés	251 970	39,0
Employés	743 267	37,9
Techniciens	61883	30,4
Agents de maîtrise	27 320	34,9
Cadres	72 931	34,6
Ensemble	1 366 617	37,9

ANPE, Dares.

INSEE, *Données sociales*, 1999.

1. Indication de lecture : les « 50 ans et plus » en chômage de longue durée sont 231 931 ; ils représentent 55,5 % du total des chômeurs de « 50 ans et plus ».

Document 3

Le facteur primordial de la montée de l'exclusion est la croissance du chômage et plus généralement de la précarisation du travail qui lui est liée. Selon la dernière enquête du CREDOC (1996) portant sur un échantillon de 754 personnes en situation de grande pauvreté, 82 % sont sans emploi, et les 18 % restant occupent un emploi instable. La sortie du marché du travail, ou d'une situation d'emploi stable, conduit souvent à une exclusion de la citoyenneté sociale dans la mesure où en France, et dans tous les pays où le système de protection sociale repose sur les principes de l'assurance sociale, les droits sociaux sont fondés sur le travail. En effet, toujours selon la même enquête, seuls 42 % de cette population reçoit des prestations sociales. La sortie durable du marché du travail (54 % de la population de l'enquête du CREDOC est au chômage depuis plus d'un an, 19 % depuis plus de 5 ans) conduit à une perte de droits sociaux que traduit l'expression « fin de droits » et le basculement vers le statut d'assisté social, le passage à une autre forme de prise en charge des risques sociaux, différent de celui des assurés sociaux.

P. HASSENTEUFEL, Cahiers français, n° 2814, « La Citoyenneté en question », 1997.

Document 4

Il y a là un phénomène nouveau, qui nous prend à revers. Non pas que les situations d'exclusion n'aient pas existé dans toutes les sociétés ; mais jusqu'alors, le lien social de base, familial ou géographique, était très présent voire pesant ; de la sorte, l'exclusion, hors des circuits d'échange économiques, ne privait pas d'une insertion dans la société. Aujourd'hui l'urbanisation, la mobilité géographique, l'instabilité familiale, l'individualisation croissante des modes de vie ont fait que la société est pleine de trous. Et cela, d'autant plus que le droit de se séparer d'autrui contre son gré, sans l'accompagner ou l'aider, s'est répandu, que ce soit dans le couple, dans l'entreprise, ou parfois dans les relations avec l'État-providence.

Ainsi, les liens sociaux, comme les emplois, se détruisent plus facilement qu'ils ne se recréent, et les solutions de continuité se multiplient. D'où l'importance fondamentale du revenu minimum d'insertion.

J.-B. de FOUCAULD, *Le Monde*, 16 mars 1993.

Document 5 - Précarité et affaiblissement des liens sociaux. Corrélations observées par pays

++ forte corrélation positive	+ faible corrélation positive
-- forte corrélation négative	- faible corrélation négative
+- corrélation dont le sens n'est pas déterminé	0 absence de corrélation

	France	Allemagne	GB	Pays-Bas	Danemark	Italie	Espagne
seulement conjugal, séparation, divorce	++	++	++	++	++	++	++
Faibles relations familiales	++	+-	+	0	++	--	0
Faible réseau d'aide privée	++	++	++	0	0	0	--

Chômage, faibles moyens économiques et rupture des liens sociaux sont considérés en France comme des traits typiques de la « nouvelle pauvreté ». Mais ce modèle n'est pas forcément applicable à l'ensemble de l'Europe, et a fortiori du monde. Une analyse comparative fine des handicaps et de leur cumul fait apparaître un certain nombre de différences entre les pays de l'Union. Par exemple, le rapport entre la perte (ou la précarisation) de l'emploi et l'affaiblissement des liens sociaux est objectivement marqué en France, en Grande-Bretagne et en Allemagne. Mais il ne l'est pas en Italie et en Espagne, où au contraire les liens familiaux ou amicaux peuvent être plus intenses chez les personnes en situation précaire. Les cas du Danemark et des Pays-Bas sont plus difficile à interpréter, l'intensité des liens familiaux et/ou amicaux paraît indifférente au chômage, pour des raisons qui sont sans doute très distinctes de celles des pays du Sud. On peut y voir l'effet de la présence de systèmes de protection sociale développés, à laquelle s'ajoute dans le cas du Danemark celle d'une éthique communautaire forte.

Sciences humaines, Hors-série n° 14, septembre-octobre 1996.

Document 6

Le « Flamboyant », un restaurant créé dans un quartier de Creil par six femmes au chômage et qui fonctionne maintenant de manière autonome depuis octobre 1989, en est un exemple vivant. Le local a été mis à leur disposition par l'office HLM avec la gratuité du foyer pendant trois ans, et les travaux d'équipement ont été financés par un emprunt bancaire pour lequel le maire de Creil s'est porté caution... « La formation s'est révélée être l'aspect le plus difficile à mettre en place... » se souvient Madeleine Hersent, maître d'œuvre du projet à la demande de l'association Femmes sans Frontières. « Aucune des femmes qui sont à l'origine du « Flamboyant » ne rentrait dans les dispositifs existants. Nous avons dû discuter, neutraliser les réticences pour finalement réussir à convaincre. Tout cela demande beaucoup de temps. L'investissement immatériel est considérable dans ce type de réalisation ».

« Ce restaurant témoigne que, sur un quartier réputé invivable, des choses sont possibles », insiste M. Hersent. « Ce restaurant n'a jamais été vandalisé et, quand vous y allez, vous sentez que, dans le quartier, c'est un lieu où la parole libre peut s'exprimer ». À Creil, le « Flamboyant » reste encore une exception. Mais d'autres quartiers, dans d'autres villes, se sont inspirés de sa réussite. L'ADEL travaille notamment aujourd'hui à un projet similaire à Rouen, là encore dans un des quartiers jugés « irrécupérables ». Pas pour tout le monde, visiblement.

Marie Béatrice BAUDET, *Le Monde*, 12 octobre 1994.

1. ADEL : Agence pour le développement local.